

NOTE EXPLICATIVE FOURNIE PAR LE DEMANDEUR

PROJET : Projet de construction d'un ensemble résidentiel composé de 68 logements

ADRESSE : Angle Rue du château d'or et chaussée d'Alseberg - 1 180 Uccle

maitre d'ouvrage :

SOCIÉTÉ DU LOGEMENT POUR LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE [SLRB]

ARCHITECTE : SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'ARCHITECTURE – Benoît Franssen -63 Rue de la première armée américaine - 5100 Wépion

En l'occurrence, le projet est entièrement dévolu au logement. Il s'organise en deux bâtiments implantés sur les parcelles existant de part et d'autre de la Rue du Château d'Or et de la Chaussée d'Alseberg. Le plus grand des bâtiments [l'aile A] comptabilise un ensemble de quarante-sept appartements, le plus petit [aile B] est composé de vingt et un appartements. Un espace polyvalent occupe ce dernier.

Les deux bâtiments reprennent l'alignement d'un futur projet de seigneurie qui occupera la parcelle voisine.

Le rez-de-chaussée est surélevé de 150 cm par rapport au niveau du trottoir.

Les 2 bâtiments ont été implantés en recul de la voirie ce qui nous a permis de créer des zones de recul plantées. Celles-ci sont agrémentées de plantes basses indigènes. Le but de la zone de recul étant d'avoir une certaine protection visuelle et acoustique. Afin de créer une zone beaucoup plus conviviale nous avons opté pour la création d'un jardin en intérieur d'îlot dans un souci d'échange et de communication entre voisins occupants.

L'ensemble du bâtiment [aile A et B] couvre un niveau en sous-sol directement accessible par la Chaussée d'Alseberg par une rampe inclinée. Il accueille un parking pour 51 voitures, un emplacement pour motos ainsi que des locaux techniques.

L'accès aux immeubles se fait par la Chaussée d'Alseberg pour l'aile B et par la Rue du Château d'Or pour l'aile A. Les entrées sont marquées par un auvent en béton architectonique blanc.

Les entrées sont traversantes : ceci d'une part pour faciliter les accès aux personnes à mobilité réduite [PMR], et d'autre part pour créer une percée visuelle sur le jardin en intérieur d'îlot et évitant ainsi des couloirs sombres.

Les personnes à mobilité réduites y accèdent par une rampe située sur l'entrée principale localisée sur l'angle de la Rue du Château d'Or et la Chaussée d'Alseberg. Tous les appartements du rez-de-chaussée sont accessibles aux PMR. Dans l'aile A, on retrouve deux ascenseurs [bloc A et E] permettant l'accès aux PMR a 23 appartements. Cinq appartement sont aménagés spécialement suivant les besoins spécifiques PMR.

Les façades des bâtiments seront réalisées au rez-de-chaussée en briques de teinte brune rouge foncée en enduit sur isolant teinte beige pour l'aile A atteinte brun foncé pour l'aile B

Le dernier étage quant à lui sera de teinte brune. Ces teintes et textures différentes dégagent des masses distinctes qui donnent à l'ensemble une échelle humaine et en assurent le caractère rythmé et dynamique.